

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE**

Le mardi 22 avril 2025 à 19h15

**Rencontre au Centre communautaire Saint-Émile
2200, rue de la Faune, salle ABC**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Manon Therrien	Présidente
M. David Routhier	Trésorier
Mme Désirée Nsanzabera	Administratrice
Mme Christine Bernier	Administratrice
Mme Sophie Verret	Administratrice
M. Samuel Dufresne	Administrateur
M. Kim Dumont	Administrateur

ÉTAIENT ABSENTS :

Steeve Verret	Conseiller municipal du district de Lac Saint-Charles-Saint-Émile
Mme Henriette Lafond	Secrétaire de soutien

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT :

-	
M. Maxime Thibeault	Conseiller en consultations publiques

Il y a quorum

Outre les personnes mentionnées, 7 citoyens assistaient à l'assemblée.

25 - AGA - 01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien ouvre l'assemblée à 19h15

25 - AGA - 02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Manon Therrien et appuyé par Mme Christine Bernier d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

25 - AGA - 03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 AVRIL 2024:

Il est proposé par Mme Christine Bernier d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 avril 2024

Mme Sophie Verret appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité

25 - 04 - 04 RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS

Présentation du rapport annuel

M. Samuel Dufresne fait la lecture du rapport annuel de l'année 2024. Le rapport sera accessible à partir du 23 avril 2025 sur le site du conseil de quartier.

Les grandes orientations du conseil de quartier sont encore les mêmes :

- protéger le couvert forestier,
- adapter le réseau routier aux besoins du quartier,
- bonifier et améliorer les équipements de loisirs et de sports,
- promouvoir le développement de la vie de quartier.

M. Samuel Dufresne a présenté :

- les membres du conseil de quartier
- les dates des réunions du conseil,
- les limites du quartier,
- le plan d'action du quartier
- les résolutions adoptées par le conseil,
- les dossiers courants

Il mentionne que cette année, c'est la sécurité routière, l'aménagement de l'intersection la Faune / Lapierre, le stationnement sur la rue Vézina et l'implantation d'un parc dans le secteur de la rue de l'Apogée qui ont été priorités par le conseil de quartier.

Le conseil a déposé plusieurs résolutions sur la sécurité routière, le stationnement, le déneigement, le Réseau de Transport de la Capitale, le réseau Flexibus, les abribus, les parcs et le développement Leduc. Le conseil a participé à plusieurs présentations de la Ville.

-La Ville a présenté son plan directeur aquatique, elle projette de construire un nouveau complexe aquatique dans le secteur de l'ancien zoo.

-L'aménagement de l'intersection la Faune/ Lapierre, afin de désengorger le secteur, n'a pas encore été amorcé.

Sécurité routière

M. Samuel Dufresne mentionne que le but du comité de la sécurité routière est de veiller à la sécurité des écoliers et des piétons et de ralentir la vitesse de circulation des véhicules.

Pour ce faire, le comité a reconduit la pose de 150 affiches à gazon avec de nouveaux modèles et de nouvelles couleurs, le comité a aussi prévu d'installer 200 autocollants, ayant 4 modèles différents, sur les bacs de déchets des citoyens des secteurs avoisinant les 4 écoles. Ces affiches et autocollants ont été distribués dès la mi-mai, aux citoyens qui en ont fait la demande.

Présentation des états financiers

M. David Routhier, trésorier, présente le rapport financier 2024.

Au début de l'année 2025, le solde était de 3389.45\$. La ville de Québec a versé une subvention de fonctionnement de 1655.00\$ pour les activités courantes et une subvention de 800.00\$ pour l'année 2024. Le budget est principalement utilisé pour des frais de secrétariat et les frais administratifs. La caisse a versé une ristourne de 5.34\$.

Le conseil termine l'année avec un montant de 2 152.14 \$ incluant le résiduel de 117.68\$ de la sécurité routière.

Le rapport annuel et le rapport des états financiers sont publiés dans le site du conseil de quartier de Saint-Émile pour plus de consultations

Adoption du rapport annuel et des états financiers

Résolution 25 - AGA – 40

Concernant l'adoption du rapport annuel de l'année 2024

Mme Désirée Nsanzabera propose l'adoption du rapport annuel de l'année 2024.

M. Christophe Gagné appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Résolution 25 – AGA – 41

Concernant l'adoption du rapport financier de l'année 2024

M. Kim Dumont propose l'adoption du rapport financier de l'année 2024.

Mme Josserande Lord Dzab Massaha appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

25 - 04 – 05 ÉLECTIONS

M, Maxime Thibeault annonce que la composition des membres administrateurs, soit 3 hommes, 2 femmes et 2 personnes neutres et ils doivent se conformer au code d'éthique de la Ville.

Explications du déroulement

Le mandat du conseil de quartier est de travailler en collaboration avec la Ville est :

- de maintenir l'esprit de collaboration,
- d'émettre des recommandations à la Ville,
- de tenir des consultations publiques,
- de transmettre à la Ville, son avis.

Il mentionne que :

- le nombre de membres peut varier de 8 à 11, soit 4 postes hommes, 4 postes femmes et 2 postes neutres et un poste coopté.
- pour avoir le quorum, il faut avoir 5 administrateurs,
- la présidence est tenue par 1 membre élu,
- les membres ont des mandats renouvelables de 2 ans ou 1 an,
- le mandat des membres élus arrive à échéances en alternance (5 membres du CA une année et 5 autres l'année suivante),
- les membres doivent résider dans le quartier.

Appel des candidatures

Les postes en élection :

Mme Manon Therrien présidente
Mme Désirée Nsanzabera administratrice
M. Samuel Dufresne administrateur

Une citoyenne a présenté sa candidature : Mme Josserande Lord Dzab Massaha
M. David Routhier, a donné sa démission comme administrateur.

Présentation des candidats et candidates.

Mme Désirée Nsanzabera est née au Ruanda, elle a émigré au Québec en 2004 et elle vit à Saint-Émile depuis 2016. Elle travaille dans le domaine de la santé et possède une petite épicerie sur l'avenue Lapierre. Elle est déjà administratrice depuis 2 ans.

Mme Josserande Lord Dzab Massaha vient du Cameroun, elle vit au Canada depuis 13 ans, elle travaille à l'agence de revenu Canada et elle est propriétaire d'une petite O.B.N.L. ,elle veut participer à améliorer la qualité de vie de son beau quartier, Saint-Émile.

M. Samuel Dufresne est administrateur depuis 2 ans, il est étudiant à l'université à temps plein et il réside à Saint-Émile depuis 16 ans.

M. Christophe Gagné est enseignant, il est sportif donc pour lui, le plein-air et la sécurité routière sont des sujets qui lui tiennent à cœur.

M. Claude Lavoie est nouvellement retraité, il habite Saint-Émile depuis 2003, il veut aider à améliorer son quartier.

Ouverture du scrutin

Il n'y a pas d'élections, les candidats sont élus par acclamation.

Voici le nouveau conseil d'administration 2025-2026

Membr es élus et cooptés	Prénom et nom	Fin du mand at
Femme s	Manon Therrien	2026
	Christine Bernier	
	Désirée Nsanzabera	2027
	Sophie Verret	2026

	Jossande Lord Dzab Massaha*	2027
Hommes	Samuel Dufresne*	
	Kim Dumont	2026
	Christophe Gagné	
Neutres	Christine Bernier	2026
	Claude Lavoie *	
Coopté		

* Élus par acclamation

L'attribution des postes se fera à l'interne après l'assemblée de l'AGA et sera annoncée à la prochaine réunion du conseil en mai.

25 - AGA - 06 PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Steeve Verret est absent

25 - AGA – 07 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Mme Manon Therrien explique le fonctionnement des rencontres pour les membres du conseil, soit : une rencontre par mois, le 4^e mardi du mois et le conseil prend congé pour les mois d'été.

25 – AGA – 08 DIVERS

- Mme Christine Bernier sera absente à l'assemblée du mois de juin, elle demande une personne qui sera responsable de payer le travail des intervenants en biodiversité. Le trésorier pourra s'en occuper.
- M. Samuel Dufresne a assisté à la présentation du PUM. Les participants devaient exprimer leur vision de la ville du futur. Le comité a présenté les prévisions sur l'élargissement de la rue de la Faune.
- Le conseil n'a pas reçu de décision sur la démolition de la maison à l'intersection des rues de la Faune et Lapierre.

25 - AGA - 9 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien propose la levée de l'assemblée à 20 h.
Mme Sophie Verret appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.